

# **UNION DES COMORES**

*Unité – Solidarité - Développement*



**Déclaration de**

**Monsieur MOHAMED ABDOU**

**Directeur de l'Aménagement du Territoire,**

**de l'Urbanisme et de l'Habitat**

**Union des Comores**

**A l'occasion de la troisième Réunion du Comité**

**Préparatoire pour Habitat III**

**Surabaya, le 25 Juillet 2016**

**Mrs et Mme les Coprésidents du Comité Préparatoire pour l'Habitat III**

**Excellence Mr le Directeur Exécutif de l'ONU HABITAT  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs**

Je voudrais tout d'abord vous présenter les excuses du Secrétaire d'Etat Chargé de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme qui n'a pas pu être présent à cette réunion pour cause d'agenda trop chargé. Permettez-moi aussi au nom du Gouvernement Comorien, de remercier le Comité Préparatoire de l'Habitat III et le Gouvernement de la République d'Indonésie pour avoir invité, l'Union des Comores, à participer à cette troisième Réunion du Comité Préparatoire Habitat III qui se tient dans cette ville magnifique et accueillante de Surabaya.

**Honorable assistance, distingués invités**

Notre participation à cette Réunion témoigne de l'importance que le Gouvernement comorien accorde aux questions de développement urbain et de l'Habitat. En effet, Les villes sont à la pointe des changements économiques mondiaux. La moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en zone urbaine, et l'autre est de plus en plus tributaire de la ville pour son développement économique, social, culturel et politique.

Il va falloir élaborer des stratégies et proposer des actions concrètes qui puissent répondre aux besoins de cette population en termes d'accès au logement, aux services de bases et aux loisirs. Cela ne peut se faire sans volonté politique, sans connaissances et sans moyens. Et cela doit se faire avec la participation des acteurs étatiques et non étatiques concernés par la thématique du Développement Urbain durable.

**Honorable assistance, distingués délégués**

A l'instar des pays africains, les Comores connaissent un retard considérable en matière de Développement Urbain et Social. Au fil

des années, nos villes ont connu une extension horizontale considérable. Cette expansion n'est nullement contrôlée par les autorités compétentes et cela a eu comme conséquence, les constructions anarchiques et l'insuffisance des équipements nécessaires pour répondre aux besoins des habitants de ces villes.

Néanmoins, depuis 2012, le Gouvernement s'est engagé dans un processus visant à doter le pays d'outils de réglementation urbaine mais aussi de maîtrise foncière. En effet, le pays s'est doté d'un Code de l'Urbanisme et de la construction qui permet aux autorités compétentes notamment aux Maires de faire respecter les normes d'urbanisme et de construction.

En matière de gestion et de sécurisation des droits fonciers, le Gouvernement a pu élaborer un projet intitulé « Programme National d'Enregistrement des propriétés bâties et non bâties » dont l'objectif est de disposer d'une base cadastrale et foncière fiable qui servira de support à l'enregistrement des mutations foncières, à la réalisation des documents d'urbanisme, entre autres. Le projet est actuellement dans sa phase de mobilisation de fonds auprès des bailleurs.

Dans le cadre des préparatifs de l'Habitat III, Les Comores ont pu préparer et présenter un rapport avec l'assistance technique de l'ONU HABITAT et l'apport financier du Gouvernement du Nigéria dont nous tenons à le remercier chaleureusement pour son rôle de leadership. Nous osons espérer que cette troisième réunion du Comité préparatoire de l'Habitat III va aboutir sur un accord qui puisse faciliter l'adoption d'un document final à Quito sur le nouveau programme des villes, lequel nous comptons beaucoup en tant que petit Etat insulaire pour avoir des réponses à certaines de nos préoccupations en matière de stratégie de développement urbain qui doit tenir compte non seulement des questions liées aux fonciers, à l'environnement mais aussi aux risques naturels.

Aussi, eu égard de ce qui précède, nous estimons que les recommandations de l'Habitat III doivent mettre l'accent sur le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources financières pour faire face aux multiples défis posés par l'urbanisation. Cela permettra d'améliorer les connaissances des acteurs et d'asseoir un mécanisme de financement adapté qui puisse permettre notamment aux pays les moins avancés de financer des projets de réalisation des infrastructures nécessaires et indispensables pour favoriser et soutenir le développement des activités économiques des zones urbaines qui pourraient dans leur dynamique booster l'économie des zones rurales. Nous pensons également que le volet communication doit être soutenu et renforcé pour favoriser le retour d'expériences en matière d'urbanisation durable.

Enfin, nous interpellons les pays membres et les différents bailleurs à renouveler leur confiance à l'ONU HABITAT pour qu'elle continue à jouer son rôle d'assistant technique dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du nouveau programme des villes, Habitat III, qui seront adoptées le mois d'octobre prochain à Quito, en accordant à cette institution les ressources financières nécessaires pour qu'elle soit à la hauteur de ses missions.

Vive la Coopération internationale.

**Merci de votre aimable attention**